



## Unité de psychopathologie périnatale (UPPN)

Tél. 04 79 96 61 62

Un partenariat entre :

Centre hospitalier  
Métropole Savoie  
Place Lucien Biset – BP 31125  
73011 Chambéry Cedex  
Tél. 04 79 96 61 62



Et :

Centre hospitalier spécialisé  
de la Savoie  
BP 41126  
73011 Chambéry Cedex



### Accès

En bus du Stac :

- Lignes A et D : arrêt « Hôpital / Chambéry »,
- Lignes C et 3 : arrêt « Hôpital Biset »

En voiture :

- Sortie n° 18 Chambéry centre en provenance de la VRU sud (Grenoble). Suivre la direction centre-ville – Préfecture – centre hospitalier,
- Sortie n° 15 Chambéry centre – Valence – Cognin en provenance de la VRU nord (Lyon, Aix-les-Bains). Suivre la direction Valence – Cognin puis Centre hospitalier.

Stationnement :

Deux parkings sont à votre disposition :

- Un parking payant géré par la société Q-Park,
- A proximité, le parking du Château.



## L'Unité de psychopathologie périnatale (UPPN)



« Un bébé ne peut pas exister seul,  
il fait essentiellement partie  
d'une relation »

DW. Winnicott, pédiatre, psychiatre  
et psychanalyste britannique



## L'Unité de psychopathologie périnatale (UPPN) : une équipe pluridisciplinaire à votre service

- Pédopsychiatres
- Psychologues
- Psychomotriciens
- Infirmiers

### Les missions de l'UPPN

- Travail autour du lien parents / bébé
- Consultations thérapeutiques
- Prévention des troubles de l'attachement
- Massage bébé
- Eveil psychomoteur
- Guidance parentale, psychothérapie
- Dépistage précoce et accompagnement au diagnostic de retard de développement de l'enfant



## Le travail avec...

### Les parents

- Difficultés psychologiques ou psychiatriques pendant la grossesse, de la période néonatale jusqu'aux deux ans de l'enfant
- Dépression, angoisse, anxiété

### Le bébé

- Troubles fonctionnels : troubles du sommeil, de l'alimentation, pleurs incessants ou récurrents
- Troubles du développement
- Retentissement psychologique de problèmes somatiques

Mais aussi le travail sur les difficultés relationnelles mère / père / bébé.



## Les modalités d'intervention

**En intra-hospitalier** avec l'équipe de psychopathologie périnatale, intervenant dans les services de la maternité, de néonatalogie, de réanimation néonatale et de pédiatrie (enfant de moins de deux ans).

### En consultations externes par :

- des demandes spontanées des patient(e)s,
- des demandes de professionnels : sages-femmes, pédiatres, gynécologues-obstétriciens, médecins généralistes, psychiatres ou pédopsychiatres, Protection maternelle infantile (PMI).

### En centre de jour par :

- des groupes thérapeutiques mère-bébé.

